



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONSEIL

Cent soixante-douzième session

Rome, 24-28 avril 2023

**Propositions soumises par les États-Unis d'Amérique pour décision
concernant les conclusions des points 5 et 6 de l'ordre du jour provisoire**

Le 21 avril 2023

S. E. M. Qu Dongyu
Directeur général
Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome

M. Hans Hoogeveen
Président indépendant du Conseil
Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome

Monsieur le Directeur général, Monsieur le Président indépendant du Conseil,

Les États-Unis ont le plaisir soumettre pour décision, en annexes à la présente, deux propositions relatives aux conclusions du point 5/5.1 (*Défis liés à la sécurité alimentaire mondiale et principales causes: conflits et guerres en Ukraine et dans d'autres pays, ralentissements et fléchissements, et changement climatique / 5.1 Chaînes d'approvisionnement alimentaire mondiales durables: mise en œuvre complète des deux accords d'Istanbul signés en juillet 2022 sous l'égide de l'ONU [connus sous le nom d'Initiative céréalière de la mer Noire] pour préserver la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous au niveau mondial*) et du point 6 (*Impact de la guerre en Ukraine sur la sécurité alimentaire mondiale et questions connexes relevant du mandat de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture [FAO]*) de l'ordre du jour provisoire de la 172^e session du Conseil de la FAO ([CL 172/1 Rev 2](#)).

Dans un esprit de collaboration et de consultation, nous avons facilité un degré élevé de collaboration avec de nombreux membres du Conseil lors de l'élaboration de ces textes et nous félicitons des contributions et suggestions reçues de membres du Conseil de tous les groupes régionaux de la FAO. Les textes en annexes ont été élaborés avec soin afin de prêter toute l'attention voulue aux informations communiquées par la FAO.

Conformément à l'article XI du Règlement général de l'Organisation (RGO), applicable *mutatis mutandis* au Conseil, nous demandons que la présente lettre et les textes ci-joints, présentés au Conseil pour décision comme le prévoient l'article XII du RGO et l'article VI du Règlement intérieur du Conseil, soient diffusés en tant que *propositions soumises pour décision* officielles, comme annexes I des points de l'ordre du jour auxquels elles se rapportent. Notre délégation mettra également les textes à disposition sur le portail des membres. Nous sommes convaincus que ces textes peuvent ouvrir une voie à suivre constructive, soutenir un dialogue important sur ces points, et maintenir un fonctionnement efficace et efficient du Conseil.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, Monsieur le Président indépendant du Conseil, l'assurance de notre considération distinguée.

M. Rodney Hunter
Chargé d'affaires des États-Unis auprès des organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome

ANNEXE 1, point 5/5.1:

Proposition présentée au Conseil pour décision à sa 172^e session au titre du point 5 de l'ordre du jour provisoire:

**Défis liés à la sécurité alimentaire mondiale et principales causes:
conflits et guerres en Ukraine et dans d'autres pays,
ralentissement et fléchissements, et changement climatique**

x. Le Conseil:

- a. a reconnu comme principales causes de l'insécurité alimentaire mondiale actuelle et à plus long terme: les conflits et l'insécurité, le changement climatique et les conditions météorologiques extrêmes, et les chocs économiques;
- b. a noté avec une profonde préoccupation les conséquences dévastatrices que continue d'avoir la guerre menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine sur la sécurité alimentaire dans le monde, et a souligné les risques qu'elle présente pour l'accès aux aliments et aux engrais et la disponibilité de ceux-ci, ainsi que pour les marchés et le commerce agricoles, en particulier pour les pays en développement et les communautés vulnérables;
- c. a pris note également des effets combinés du fait que le monde est encore en train de se relever de la pandémie de covid-19, et de l'instabilité sociale et politique;
- d. a noté avec préoccupation, à cet égard, le rythme auquel l'insécurité alimentaire et la malnutrition aiguës progressent dans le monde, et la nécessité d'inverser cette tendance pour avancer dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 2 (éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable);
- e. a déploré l'impact de la faim aiguë et de la pauvreté sur les populations les plus vulnérables;
- f. a souligné à nouveau qu'il était important d'assurer la stabilité de l'initiative relative au transport sûr des céréales et des denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens, connue sous le nom d'«Initiative céréalière de la mer Noire», adoptée à Istanbul le 22 juillet 2022, et prolongée le 17 novembre 2022 et le 18 mars 2023, et de la renforcer;

- g. a noté l'impact positif et essentiel de l'Initiative céréalière de la mer Noire sur la sécurité alimentaire mondiale, les prix des denrées alimentaires et les perturbations des échanges commerciaux, qui s'en voient atténuées, en particulier pour les populations les plus vulnérables, comme l'ont souligné notamment la FAO, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et le Secrétaire général de l'ONU;
- h. a souligné la nécessité de maintenir en vigueur l'Initiative céréalière de la mer Noire aussi longtemps que nécessaire et de continuer de contribuer à rétablir le rythme qu'avaient avant la guerre les exportations des produits et intrants agricoles et alimentaires de la région;
- i. a appelé la Fédération de Russie à cesser de menacer l'approvisionnement alimentaire mondial et à permettre le plein déploiement, pour une période indéfinie, de l'Initiative céréalière de la mer Noire;
- j. a prié instamment la FAO de soutenir l'Initiative céréalière de la mer Noire en fournissant un appui technique et un appui en matière de données, conformément au mandat de l'Organisation, et a demandé que les membres soient régulièrement informés à ce sujet;
- k. a pris note du protocole d'accord entre la Fédération de Russie et le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (ONU) concernant la promotion des produits alimentaires et engrais russes sur les marchés mondiaux;
- l. a exprimé sa gratitude au Gouvernement de la Türkiye pour le soutien diplomatique et opérationnel apporté à l'Initiative céréalière de la mer Noire et a encouragé tous les membres à soutenir les efforts relatifs à l'Initiative déployés par le Secrétaire général de l'ONU;
- m. a souligné qu'il était important de maintenir ouverts les flux du commerce d'intrants et de produits alimentaires et agricoles pour éviter les incidences négatives sur la sécurité alimentaire mondiale, tout en empêchant les éléments faussant les échanges commerciaux et les obstacles injustifiés au commerce de ces marchandises;
- n. a appuyé l'analyse de la FAO relative à la nécessité d'apporter de façon continue une aide humanitaire d'urgence, notamment de transposer à grande échelle les interventions agricoles et d'investir à plus long terme dans les activités de la FAO visant à renforcer la résilience, aide qui fournit

- à ceux qui en bénéficient une assistance agricole nécessaire de toute urgence, à la fois vitale et efficace par rapport à son coût;
- o. a réaffirmé qu'il soutenait la transformation des systèmes agroalimentaires visant à rendre ceux-ci durables et résilients, conformément au Cadre stratégique de la FAO (2022-2031);
 - p. s'est félicité des efforts consentis par la FAO pour renforcer le Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) et a appelé l'Organisation à continuer d'apporter un soutien pour accroître la transparence du marché et renforcer le dialogue sur les politiques;
 - q. a reconnu les efforts déployés par la FAO pour lutter contre la crise alimentaire mondiale et a encouragé l'Organisation à continuer d'innover et à rester réactive, mettant en avant l'utilité de ses activités normatives et le rôle qu'elle joue à l'échelle mondiale en tant qu'organisation détentrice de connaissances fondées sur des données scientifiques et factuelles œuvrant pour la sécurité alimentaire et l'agriculture.

ANNEXE 1, point 6:

Proposition présentée au Conseil pour décision à sa 172^e session au titre du point 6 de l'ordre du jour provisoire:

Impact de la guerre en Ukraine sur la sécurité alimentaire mondiale et questions connexes relevant du mandat de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

x. Le Conseil:

- a. a rappelé les décisions prises et les recommandations formulées à ses 169^e, 170^e et 171^e sessions (CL 169/REP, paragraphe 11; CL 170/REP, paragraphes 14 à 19; et CL 170/REP, paragraphes 10 à 15), s'est félicité des données et de l'analyse fournies par la FAO à cet égard, et a insisté sur la nécessité de continuer à les mettre pleinement en œuvre;
- b. a rappelé la résolution A/RES/ES-11/6 de l'Assemblée générale des Nations Unies, intitulée «Principes de la Charte des Nations Unies soutenant une paix globale, juste et durable en Ukraine» (23 février 2023);
- c. a noté avec une profonde préoccupation les conséquences dévastatrices que continue d'avoir la guerre menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine sur la sécurité alimentaire mondiale et a souligné que l'instauration d'une paix globale, juste et durable améliorerait la disponibilité et l'accessibilité économique des aliments, des engrais et de l'énergie, en particulier pour les pays les plus pauvres et les populations les plus vulnérables;
- d. a déploré les graves conséquences humanitaires sur les civils, l'agriculture et les systèmes alimentaires, de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, ainsi que des attaques continues de celle-ci visant l'infrastructure agricole et énergétique essentielle de l'Ukraine, a réitéré son appel à cesser ces attaques, et a souligné la nécessité de veiller au respect du droit humanitaire international en la matière;
- e. a souligné qu'il relevait du rôle de la FAO, en coordination et en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies, des institutions financières internationales et les organes compétents, de continuer d'agir, dans les limites de son mandat, face aux conséquences du conflit sur la sécurité alimentaire et l'agriculture en Ukraine et dans le monde;

-
- f. a accueilli avec satisfaction la publication par la FAO des résultats d'une enquête menée à l'échelle nationale auprès de ménages ruraux de l'ensemble de l'Ukraine sur l'agriculture et les moyens de subsistance en milieu rural; des priorités pour 2023 concernant la restauration des systèmes alimentaires et la protection de la sécurité alimentaire en Ukraine; et de la version actualisée du programme d'intervention de l'Ukraine pour décembre-janvier 2023, faisant état de l'ampleur des dommages causés au secteur agricole et des besoins en matière de reconstruction;
 - g. s'est félicité de l'évaluation de l'impact mondial et de l'analyse des données de la FAO, et a demandé à nouveau à l'Organisation de communiquer aux membres des données et des informations supplémentaires ciblant spécialement les pays en développement et les populations les plus vulnérables, ventilées par région et, dans la mesure du possible, aux niveaux national et infranational;
 - h. a demandé des informations actualisées sur la manière dont la FAO lutte contre le risque de propagation des zoonoses, notamment la peste porcine africaine, et contribue à la protection de la santé animale grâce à l'approche «Une seule santé»;
 - i. a exhorté tous les États membres à coopérer dans un esprit de solidarité pour faire face aux conséquences mondiales de la guerre sur la sécurité alimentaire et à soutenir les efforts déployés par la FAO pour faire face à ces conséquences;
 - j. a décidé de rester saisi de cette question et d'y consacrer un point de l'ordre du jour à ses prochaines sessions.